## Une militante russe antinucléaire demande l'asile à la France

02 octobre 2015 | Par Amélie Poinssot et Michel de Pracontal

À la tête de l'ONG « Planète de l'Espoir », Nadejda Koutepova milite depuis quinze ans pour faire reconnaître les victimes de contamination radioactive dans l'Oural, autour de l'usine de Maïak où avait éclaté, en 1957, la première catastrophe nucléaire au monde. En juillet, elle a été contrainte de dissoudre l'ONG et de quitter le territoire russe. Ce vendredi 2 octobre, alors que François Hollande reçoit Vladimir Poutine à Paris, elle demande l'asile en France.

L'histoire de Nadejda Koutepova en dit long sur le passé soviétique et sur la Russie d'aujourd'hui. Militant sans relâche depuis quinze ans pour faire reconnaître un désastre nucléaire qui a commencé dès 1949 dans l'Oural, elle s'est trouvée dans la tourmente depuis que le Kremlin a commencé, en 2012, à vouloir s'attaquer aux ONG, et en particulier aux organisations de défense de l'environnement. Menacée de poursuites judiciaires, elle a fini par quitter son pays en juillet.



Nadeja Koutepova © A.P.

Avec son départ, c'est l'une des régions les plus contaminées du monde qui perd sa meilleure avocate. La région d'Ozersk (au sud d'Ekaterinbourg, dans l'Oural) a en effet été largement irradiée, et ce pratiquement en continu, depuis l'après-guerre, en raison des activités de

l'installation nucléaire de Maïak. Si ce nom est moins connu que celui de Tchernobyl ou de Fukushima, il est pourtant associé à un désastre d'une gravité comparable, surtout si l'on considère qu'il dure depuis près de soixante-dix ans et que rien n'est fait, aujourd'hui, pour réparer les dégâts.

C'est en 1946, à l'orée de la guerre froide, que débute la construction du complexe nucléaire, destiné à produire le plutonium nécessaire à la fabrication de la bombe soviétique. L'installation est édifiée à marche forcée par le régime de Staline près de la ville interdite d'Ozersk, entre Tcheliabinsk et Ekaterinbourg (Sverdlovsk à l'époque soviétique), à l'est de l'Oural. Ce statut de ville interdite était assez fréquent en Union soviétique pour les complexes militaro-industriels : ils n'apparaissaient pas sur les cartes et les personnes étrangères n'avaient pas le droit d'y pénétrer. Au total, une dizaine de ces villes fermées étaient dédiées à l'armement atomique. Le premier réacteur uranium-graphite de Maïak démarre en 1948, la première bombe explose en 1949.

Entre 1949 et 1957, de très grandes quantités de rejets liquides hautement radioactifs sont déversés dans la Tetcha, une rivière de 240 kilomètres de long bordée de dizaines de villages. Aujourd'hui, la Tetcha est le cours d'eau le plus radio-contaminé au monde et le lac Karatchaï voisin est considéré comme l'un des lieux les plus pollués de la planète.

En 1957, l'explosion d'un conteneur de déchets très radioactifs provoque une nouvelle contamination massive sur une bande de 300 km de long pour 30 à 50 de large, que l'on a appelée en russe VOURS, pour Vostochono-Ouralski Radioactivni Sled, ou « trace radioactive de l'Oural de l'Est ». Cette explosion a été dissimulée pendant vingt ans et a été révélée par le biologiste Jaurès Medvedev (frère jumeau de l'historien dissident Roy Medvedev). Medvedev, en exil au Royaume-Uni, a publié un premier article en 1976, puis un livre intitulé *Désastre nucléaire en Oural* (traduit en français aux éditions Isoète, 1988). L'accident est alors désigné comme la « catastrophe nucléaire de Kychtym », du nom de la seule ville proche connue à l'époque, l'installation de Maïak étant secrète.

Au printemps 1967, le lac Karatchaï, situé près de Maïak et utilisé pour stocker en masse des déchets radioactifs liquides, est asséché. Le vent emporte les poussières sédimentaires radioactives jusqu'à 75 kilomètres du site, causant une contamination à grande échelle, notamment par le Césium 137.

En plus de ces trois émissions massives, le complexe de Maïak a produit de manière continue des rejets radioactifs, en moindre quantité mais sans que la situation ne soit jamais assainie. Selon des estimations concordantes, données notamment dans un rapport de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), les rejets déversés dans la Tetcha pendant la première période, pour l'essentiel entre 1949 et 1951, représentent une activité de plus de 100 PBq (ou pétabecquerels, soit 10<sup>15</sup> becquerels). Soit environ quatre fois le total des rejets liquides de Fukushima dans l'océan, indique Patrick Boyer, de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (voir <u>le document de l'IRSN</u>).

Les rejets de Strontium 90 et de Césium 137 pendant la période 1949-1957 ont aussi contaminé la plaine inondable de la Tetcha, sur une zone de 240 km², dont 80 km² ont reçu une concentration supérieure à la limite définie pour les zones contaminées de Tchernobyl  $(3.7 \times 10^{10} \text{ Bq/km}^2)$ .

À partir de 1956, tandis que Maïak continuait de se développer, des réservoirs de stockage des déchets ont été construits à partir d'étangs naturels et en édifiant des barrages sur la Tetcha. La production de plutonium militaire a cessé en 1987. Il y avait alors sept réacteurs militaires sur le site. Maïak a ensuite servi à des fins à la fois militaires et civiles, pour produire des matières radioactives et pour retraiter des combustibles radioactifs.

Malgré le système de réservoirs, la contamination par voie liquide n'a jamais cessé. Elle s'est poursuivie du fait d'infiltrations à travers le principal barrage, de ruissellements depuis les canaux construits pour canaliser l'eau, et par le lessivage des sols de la plaine inondable. « Ce sont des mécanismes à long, voire très long terme, explique Patrick Boyer à Mediapart. La situation est stabilisée en ce sens que les rejets sont beaucoup moins importants que dans les années 1950, mais les infiltrations continuent, et la Tetcha va rester très contaminée pendant des décennies. De plus, les lacs utilisés comme réservoirs de stockage contiennent une quantité considérable de radioactivité, qui constitue un risque. »

Les contaminations dans le complexe de Maïak et la région environnante ont eu des effets sur la santé des employés et les populations riveraines. Selon un <u>rapport norvégien</u>, en 1949, les travailleurs recevaient une dose correspondant à près de 1000 fois la dose maximale autorisée aujourd'hui pour les travailleurs du nucléaire. Les populations des villages bordant la Tetcha ont aussi été exposées à d'importantes doses de radioactivité, ce qui a provoqué une hausse de la mortalité et de la fréquence des anomalies chromosomiques. Même si les pratiques de l'époque de la guerre froide ne sont plus de mise, les rejets d'effluents dans la rivière se sont poursuivis. Le document de l'AIEA déjà mentionné, entre autres, montre que les rejets en strontium dans la Tetcha ont doublé pendant la période 2001-2004.

Actuellement, les populations de la région restent exposées à un niveau de radioactivité qui, selon un rapport de 2011 de l'association <u>Criirad</u> (Comité de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), justifierait leur évacuation. C'était précisément l'un des combats de Nadejda Koutepova, mais le pouvoir russe ne l'a pas entendu de cette oreille. Les pressions exercées à son encontre et son départ de Russie sont symptomatiques de l'opacité qui entoure à nouveau le site de Maïak. Plus aucune donnée scientifique n'est disponible sur la région depuis 2011. Rencontre avec la militante, qui demande l'asile en France ce vendredi 2 octobre 2015, pendant que Vladimir Poutine est reçu à l'Élysée pour parler de deux guerres, en Ukraine et en Syrie.

### La révélation, des décennies plus tard

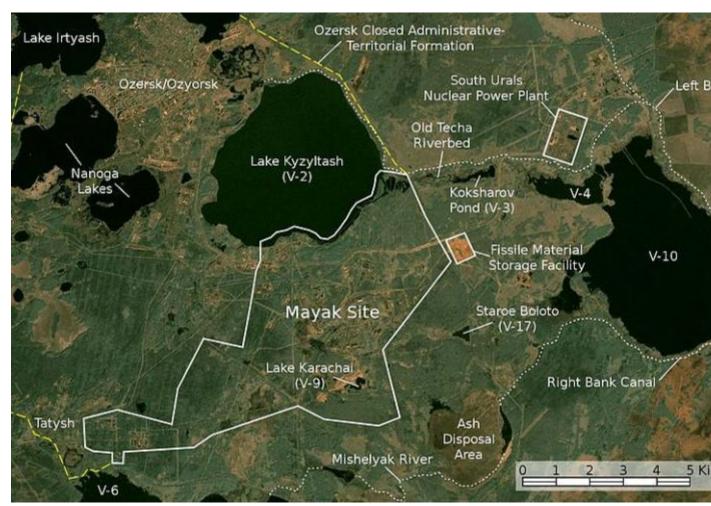
Mediapart : Vous avez créé il y a quinze ans l'ONG « Planète de l'Espoir » pour venir en aide aux victimes de contaminations radioactives de l'usine de Maïak. Pourquoi cet engagement ?

Nadejda Koutepova: Ma grand-mère était ingénieur chimiste et a travaillé au complexe de Maïak dès son ouverture, en 1948. Le pouvoir soviétique voulait alors se doter, comme les Américains, de la bombe nucléaire et avait construit, dans le plus grand secret, au milieu de la forêt sibérienne, une gigantesque usine à côté de la ville interdite d'Ozersk. Les personnes qui vivaient là avaient pour interdiction de parler de leur métier. En 1965, ma grand-mère est morte d'un cancer du système lymphatique. Je ne l'ai jamais connue. Au moment de l'accident de 1957, lorsqu'un conteneur de déchets hautement radioactifs a explosé, mon père, qui était étudiant à Ekaterinbourg – qui portait le nom de Sverdlovsk à l'époque soviétique –, a été mobilisé immédiatement comme liquidateur en tant que membre des Komsomols, les

jeunesses soviétiques. Il y a travaillé pendant près de cinq ans. En 1985, il est mort d'un cancer de l'intestin. J'étais adolescente et la fin de sa vie a été atroce, il vivait avec une poche artificielle et a sombré dans l'alcoolisme.

Mais ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai compris quelle avait pu être la cause de sa mort et de celle de ma grand-mère. Un beau jour, en 1999, je suis invitée à une conférence sur l'environnement, organisée à Tcheliabinsk, la grande ville de la région. Je découvre alors que toute la zone d'Ozersk est contaminée, tandis que la population locale l'ignore complètement. Officiellement, la région n'était pas polluée. Les habitants mangent les champignons et pêchent dans la rivière sans se poser de questions... Cette conférence est une révélation. À ce moment-là, je décide de monter une ONG. J'avais étudié le droit, la sociologie et les sciences politiques à l'université; je voulais que les habitants qui résidaient encore dans la région contaminée aient les moyens de partir et que les victimes non reconnues puissent se défendre.

Car il n'y a pas eu que la catastrophe de 1957. Pendant les premières années de fonctionnement de l'usine, entre 1949 et 1952, tous les déchets, hautement radioactifs, ont été déversés dans la Tetcha. Des cas de leucémies et des décès prématurés se sont multipliés dans les villages le long de la rivière. L'usine a alors commencé à aménager des réservoirs de métal pour stocker les déchets, et pendant la décennie qui a suivi, 34 des 39 villages qui se trouvaient le long de la rivière ont été évacués. Parallèlement, des déchets radioactifs ont été déchargés dans le lac Karatchaï. Ce n'est qu'en 1962 que les autorités annoncent mettre fin à ces pratiques.



La ville fermée d'Ozersk, le complexe de Maïak et le début du cours de la Tetcha © NASA

En réalité, la contamination des eaux environnantes ne cessera jamais. En 2005 en effet, le directeur de l'usine de Maïak, Vitali Sadovnikov, est inquiété par la justice pour avoir laissé l'usine déverser, au début des années 2000, des dizaines de milliers de mètres cubes d'eau radioactive dans la Tetcha. Sadovnikov sera finalement amnistié en 2006 par la Douma, le parlement russe. Pourtant, comme l'indique <u>la décision de justice</u> qui clôt le dossier de Sadovnikov 30 à 40 millions de mètres cubes d'eau radioactive ont été déversés entre 2001 et 2004! Depuis, on n'a même plus accès au dossier, et l'usine de Maïak nie toute responsabilité dans la contamination de la rivière.

# Est-ce que les autorités russes reconnaissent aujourd'hui les victimes de contaminations radioactives ?

Une loi a été votée en 1993, très inspirée par la loi de 1991 sur les victimes de la catastrophe de Tchernobyl qui avait éclaté en 1986. Cette loi est censée fournir une aide sociale aux victimes de l'accident de 1957 et à celles contaminées par la pollution radioactive de la rivière – mais pas à leurs époux ni leurs enfants. Elle indique une typologie de maladies : si le patient pouvait prouver que sa maladie était en lien direct, soit par son travail, soit par son lieu de vie, avec les radiations de Maïak, il pouvait avoir droit à une indemnisation.

Au total, quelque 19 000 personnes, aujourd'hui, touchent ces indemnités. Le chiffre est en diminution constante en raison des décès. Ils étaient encore 23 000 il y a cinq ans. Mais cela ne représente qu'une petite partie de la population affectée par les conséquences de la contamination de la région. Notre ONG estime que le nombre de victimes s'élève aujourd'hui à environ 100 000.

La typologie est très restrictive, elle a été considérablement réduite par rapport à la liste établie par les scientifiques après Tchernobyl. Elle ne contient que quatre catégories : cancers, troubles du système sanguin, dérèglements génétiques, et dérèglements cellulaires chroniques. Les troubles mentaux ou psychosomatiques par exemple n'apparaissent pas sur la liste. Par ailleurs, lorsqu'un patient adresse une demande d'indemnisation, un « conseil d'experts » se réunit, du centre de recherche sur les radiations de l'Oural. Constitué de onze personnes, il tranche par un vote à main levée sur le droit, ou non, du patient à être indemnisé. Ces hommes ne sont pas indépendants : ils se prononcent sous la pression de leur chef. Et nous, qui sommes-nous pour contester leurs décisions ? On nous rétorque que ce sont eux les scientifiques, ce sont eux qui ont le savoir... Nous avons tenté des procédures pour faire appel de leur avis. C'est impossible.

Autre problème : de nombreuses personnes qui n'étaient pas employées de l'usine n'étaient pas considérées comme exerçant des professions à risque, notamment les enseignants de l'école technique de Maïak, ou encore les employés de la gare de la ville voisine. Ils ne pouvaient prétendre à une indemnisation. D'autres n'habitaient pas sur la zone officiellement délimitée comme étant la zone de contamination. Il y a aussi l'histoire de ces écoliers du village de Karabolka qui, travaillant régulièrement dans les champs, ont été mobilisés après l'accident pour enfouir carottes et pommes de terre. Pendant des semaines, ils ont manipulé des produits irradiés. Mais ils n'ont jamais reçu, comme les liquidateurs, de certificat prouvant leur participation. Cinquante ans plus tard, ils ont finalement réussi à se faire reconnaître.

## Cour européenne des droits de l'homme

Enfin les locaux, encore aujourd'hui, n'ont pas la possibilité de faire des analyses médicales correctes. Lorsque des examens sont pratiqués, ils sont souvent expéditifs. Je connais le cas d'une femme à qui l'on a fait un examen chromosomique à partir de 100 cellules seulement, alors qu'il faut en prendre au moins 500 ou 1000 pour repérer une aberration chromosomique. Résultat, aucune pathologie n'a pu être prouvée.

Les indemnités ne sont pas énormes. Elles varient selon le poste autrefois occupé et la zone d'habitation. Un ancien liquidateur par exemple reçoit une indemnité alimentaire de 600 roubles par mois (ce qui correspond aujourd'hui à environ 8 euros), ainsi qu'une petite indemnité annuelle pour les soins. Il a accès gratuitement aux médicaments, peut en théorie aller une fois par an dans un sanatorium, et dans certains cas bénéficie d'un logement.

#### Qu'est-ce que votre ONG est parvenue à faire ?

Notre ONG, basée à Ozersk, avait trois secteurs d'activité : il s'agissait de faire connaître aux citoyens leurs droits, en particulier à ceux victimes de contamination radioactive. Il y avait un département de recherche sociologique sur les habitants. Et puis il y avait un département formation pour les représentants de différentes ONG de la région d'Ozersk.

Nous avons remporté quelque soixante-dix cas devant la justice ou l'administration russes. Dans la plupart des cas, il s'agissait de personnes dont il fallait prouver qu'elles résidaient dans la zone de contamination. Pour d'autres, il s'agissait de faire reconnaître leur droit à être relogé par l'État, ou encore, d'obtenir le niveau correct d'indemnisation.

Nous avons par exemple remporté le cas Akhmadeyeva. Il s'agit d'une mère et de son fils, habitants du village de Mouslioumovo, au bord de la Tetcha. Ils demandaient à être relogés ailleurs. L'enfant était victime d'une déficience mentale liée aux effets radioactifs de la contamination de la rivière. La municipalité l'a finalement reconnu comme invalide, puis l'administration d'État lui a garanti une allocation logement et ils ont pu déménager à Tcheliabinsk.

Mais nous avons aussi échoué à de nombreuses reprises. Comme ce cas d'une petite fille morte en 2011 d'un cancer du foie : les experts avaient reconnu que sa maladie était liée à une anomalie génétique due aux radiations dont sa grand-mère avait été victime lorsqu'elle avait travaillé sur le nettoyage du site, après l'accident de 1957. Mais le tribunal a jugé que l'accident remontait à trop longtemps en arrière et s'est appuyé sur le fait que le motif de « dommage moral » invoqué par l'accusation n'existait pas dans l'arsenal juridique de l'époque.

Nous avons mené certains dossiers jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme, le cas Gayeva notamment, qui est celui de ma mère. En tant que veuve de liquidateur, elle n'avait pas été indemnisée, et malgré la décision en appel, positive, du tribunal d'Ozersk au terme de trois ans de bataille judiciaire, elle avait vu son indemnisation aussitôt supprimée par la cour régionale de Tcheliabinsk. Elle s'est donc tournée vers Strasbourg. Mais les délais sont très longs, et entre-temps, elle est décédée...

#### Avez-vous remporté d'autres types de cas ?

Oui, nous avons également travaillé sur des cas qui étaient liés au statut de ville interdite d'Ozersk. À l'époque de l'URSS, Ozersk s'appelait Tcheliabinsk-65. Comme toutes les villes

interdites, elle ne pouvait être identifiée, elle portait donc le nom de la grande ville voisine, suivie d'un code postal. C'est toujours ce nom-là qui figure comme lieu de naissance sur mon passeport. Après huit ans de bataille juridique, une femme a réussi à corriger cette incongruité et à faire reconnaître qu'elle était née à Ozersk, non à Tcheliabinsk.

Encore aujourd'hui, alors que l'Union soviétique n'existe plus depuis vingt-cinq ans, l'accès à la ville est très limité. Personne ne peut y entrer sans autorisation officielle et il y a tout un tas de limitations. Ainsi un habitant d'Ozersk condamné à de la prison a voulu y retourner après sa détention, les autorités le lui ont interdit. Nous l'avons aidé dans ses démarches, il est allé jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme, qui lui a donné raison, en 2011 : il a pu retourner dans sa ville d'origine.

L'explosion de 1957 n'a été révélée que dix-neuf ans plus tard, en 1976, par le biologiste exilé à Londres Jaurès Medvedev. Vous-mêmes, malgré les maladies de vos proches, n'avez pris conscience de la gravité de l'accident que bien longtemps après la chute de l'URSS. Pourquoi cette catastrophe est-elle restée ignorée pendant si longtemps ?

L'explosion de 1957 a dégagé 20 millions de curies (deux millions sont partis dans l'atmosphère et 18 sont retombés sur l'environnement du conteneur - ndlr). Une surface de 23 000 km² au total a été contaminée à un haut niveau. Mais tout cela se produisait dans une usine stratégique, non répertoriée sur aucune carte, complètement fermée à tout visiteur étranger... La catastrophe est restée un secret d'État.

Ce n'est qu'en 1990 qu'il y a une première reconnaissance officielle de l'accident, avec la visite de Boris Eltsine sur place. Moi-même, encore à cette date-là, je ne peux admettre la vérité. Nous avions baigné dans une telle idéologie, nous étions convaincus, à Ozersk, de travailler pour la sécurité de l'URSS, nous nous considérions comme des héros! Ma mère, qui était médecin, soignait les employés de Maïak, et avait perdu son mari qui avait officié comme liquidateur, m'avait pourtant dit certaines choses... Mais je n'y avais pas attaché d'importance.

### Déclarée « indésirable »

### À quoi ressemble Maïak aujourd'hui?

L'installation qui avait été construite au départ pour mettre au point la bombe nucléaire soviétique fonctionne aujourd'hui comme usine de retraitement des déchets nucléaires, y compris pour des clients étrangers (d'après Greenpeace, elle compterait parmi ses clients la Bulgarie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Finlande, l'Allemagne, l'Ukraine et l'Irak - ndlr). 15 000 personnes habitent et travaillent sur le complexe. Les vieux réacteurs militaires ont été fermés.

Mais les aberrations continuent. Le village de Mouslioumovo, l'un des derniers qui restait à proximité, a finalement été déplacé entre 2005 et 2008, la plupart des gens sont partis avec des indemnités, mais une partie d'entre eux n'ont été relogés qu'à deux kilomètres de la Tetcha, qui est complètement polluée. Certains habitants n'étaient pas enregistrés par les autorités locales : ceux-là ne sont pas comptabilisés et n'ont droit à aucune compensation.

Aujourd'hui, nous n'avons aucune certitude sur le fait que les rejets dans la Tetcha se sont arrêtés. L'usine, elle, prétend que les réservoirs sont désormais étanches.

Beaucoup de gens sont meurtris par cette histoire. Ma mère, n'obtenant pas ses indemnités de veuve de liquidateur, a perdu toute confiance en la justice, elle est devenue démente et a fini par mourir.

Les habitants de la région ne sont pas pour autant complètement abattus. Il y a actuellement une mobilisation autour de la Russian Copper Company qui fait de l'extraction de cuivre dans la région de Tcheliabinsk et qui ambitionne de devenir la première usine d'extraction du pays (voir <u>une vidéo</u> de la dernière manifestation, le 10 septembre dernier - ndlr).

# Depuis le mois de juillet, vous êtes en France, à Paris, et vous déposez ce vendredi 2 octobre une demande d'asile. Pourquoi avoir quitté la Russie ?

Notre ONG a fait l'objet d'une pression croissante au fil des années. En 2004, une première loi interdit de poursuivre les recherches sociologiques dans la région d'Ozersk, sous prétexte que cela représente une menace pour la sécurité de l'État.

Puis à partir de 2008 on nous demande de payer des taxes sur nos « profits ». Nous refusons, car nous sommes financés par des dons, nous ne faisons pas de profit. On cherche alors à m'intimider, je suis observée, des menaces me parviennent. Mais nous gagnons la partie au tribunal.

En 2012, <u>une loi votée par la Douma</u> place sous contrôle les ONG qui touchent des financements étrangers. Elles sont considérées comme « agents de l'étranger ». Nous organisons alors une réunion publique pour expliquer que nous ne sommes pas un agent de l'étranger, puisque dans nos activités nous consultons la population, nous travaillons précisément pour les Russes.

Mais en avril de cette année, les autorités nous placent sur leur liste des agents de l'étranger. On nous reproche deux choses : notre financement, qui nous vient des États-Unis, et notre « activité politique ». Cette dernière accusation s'appuie notamment sur deux entretiens que j'ai donnés, l'un à un magazine écologique de la région où j'évoque l'article 42 de la constitution qui donne droit, lorsqu'on est victime d'un désastre environnemental, à des compensations, et où je critique les tribunaux qui contournent cet article ; et l'autre accordé au site d'information sur le nucléaire <u>Bellona</u>, où je parle de la mort de petits-enfants de liquidateurs et où je critique, là aussi, les tribunaux russes.

En mai, la pression continue : le tribunal d'Ozersk nous inflige une amende de 900 000 roubles (4 000 euros) pour ne pas nous être enregistrés auprès des autorités comme agent de l'étranger. Et tout à coup, Rossia 24, l'une des principales chaînes du pays, diffuse un reportage assassin sur nous. Mon visage fait l'ouverture du journal, mes propos sont détournés, on m'accuse d'espionnage industriel, les journalistes sont allés jusqu'à filmer là où j'habite... Mais comment ont-ils pu entrer dans Ozersk, puisque c'est une ville fermée ?

À partir de ce moment-là, plusieurs personnes de mon entourage m'encouragent à quitter la Fédération de Russie.

Par la suite, j'apparais sur la liste des personnes déclarées <u>« indésirables »</u> par la Douma... Cela signifie que je peux être emprisonnée. Fin juin, un nouveau reportage est diffusé à la télévision. Nous décidons alors de dissoudre l'ONG.

Le 7 juillet, le plus discrètement possible, je pars, avec mes enfants. Direction Paris.

#### Comment expliquez-vous cette réaction des autorités russes et des médias ?

Il y a une ligne générale : les États-Unis sont nos ennemis, nous sommes encerclés par les ennemis. Quiconque reçoit une aide de ces ennemis est un ennemi lui aussi. Et puis il y a les intérêts locaux : de grandes entreprises du coin, le FSB d'Ozersk (*les services secrets - ndlr*), n'ont pas intérêt à ce qu'on connaisse la vérité sur le désastre écologique de la région. Ces intérêts convergent avec la position du pouvoir central.

Nadejda Koutepova est aidée dans ses démarches par <u>Russie-Libertés</u>, association qui milite pour la défense des droits humains en Russie. L'association tient par ailleurs un <u>blog</u> dans le Club de Mediapart.

Pour avoir une idée de ce à quoi ressemble la région contaminée autour de Maïak, il faut regarder le magnifique documentaire du réalisateur allemand Sebastian Mez, qui va, de manière très sensible, au contact des habitants et de leur vie quotidienne : *Mémorphoses* (2012). On peut le visionner ici : première partie / deuxième partie.

De nombreuses publications scientifiques ont décrit la contamination de l'environnement par l'usine de Maïak, sur la base de données allant jusqu'à la période 2005-2006. Voir par exemple un article de Lindis Skipperud *et al.* publié en 2005 dans *Health Physics Society*. On peut aussi lire le rapport de 2008 de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur la modélisation du comportement des radioéléments (programme EMRAS) ou, sur le même sujet, un article de Ivan Kryshev, Patrick Boyer *et al.* paru en 2009 dans *Science of the Total Environment*.

Pour la période actuelle, les publications accessibles ne contiennent pas de données sur les rejets radioactifs de Maïak. L'usine effectue nécessairement une surveillance, mais elle ne divulgue pas les données de cette surveillance et l'on ne trouve pas de relevé récent de la radiocontamination dans la Tetcha et sa vallée, alors que des mesures précises jusqu'à 2004 figurent dans le rapport de l'AIEA.

Le laboratoire de la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) avait effectué en mai 2008 des mesures radiométriques et des prélèvements d'échantillons sur les rives de la Tetcha et dans le village de Mouslioumovo. Ces mesures avaient confirmé la forte contamination de l'environnement par plusieurs substances radioactives artificielles (Césium 137, Strontium 90, Plutonium).

Les derniers prélèvements datent de 2011, ils sont menés par Greenpeace. Les eaux de la Tetcha prélevées sous le pont de la voie M5 sont contaminées de manière chronique par le Césium 137 (1,45 Bq/l en novembre 2010), le Strontium 90 (22 Bq/l) et le tritium, isotope radioactif de l'hydrogène (451 Bq/l). Ces trois substances radioactives sont rejetées lors du retraitement des combustibles nucléaires usés. Leur proportion augmente entre 2008 et 2011.

« La contamination de l'environnement se poursuit autour de Maïak alors que l'impact de la contamination radiologique héritée des accidents intervenus dans le passé entraîne toujours une exposition importante aux radiations ionisantes et justifierait l'évacuation du village de Mouslioumovo, écrit la Criirad dans son dernier rapport, en 2011. L'entreprise Maïak produit des documents qui ne rendent pas complètement compte de l'intensité de cette contamination. Les niveaux de radioactivité dans les rejets du site nucléaire (par voie atmosphérique et liquide) ne semblent pas communiqués pour un nombre important de radionucléides. Aucune mention ne semble faite par exemple de l'impact de certains radionucléides, pourtant habituellement associés aux activités de retraitement (comme le tritium, le carbone 14, le krypton 85 ou l'iode 129). Or ces radionucléides ont une longue, voire très longue période physique. Les calculs de dose à la population sont donc probablement sous-évalués. »

En ce qui concerne les conséquences sanitaires des rejets radioactifs de Maïak, diverses études ont été menées et une cohorte de 30 000 personnes habitant sur les rives de la Tetcha a été suivie par plusieurs équipes dont celle d'Alexander Akleyev à Tcheliabinsk. On peut

consulter notamment un article de Schonfeld et Akleyev de 2013 sur <u>la mortalité par cancer</u> <u>paru</u> dans *Radiation Research*; ou un article de 2009 sur <u>l'incidence des leucémies parmi les populations exposées</u> paru dans *Radiation and Environmental Physics*; ou encore le rapport <u>Mayak Health Report</u> de 2008 établi par l'Autorité de radioprotection norvégienne.

L'usine d'extraction de cuivre dont le développemnt suscite actuellement une mobilisation des habitants de la région de Tcheliabinsk a son site officiel <u>ici</u>.